

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **SOUS-AMENDEMENT**

N ° 7404

présenté par

M. Nogal

à l'amendement n° 4284 de Mme Jourdan

-----

### **APRÈS L'ARTICLE 42**

Au deuxième alinéa, après la deuxième occurrence du signe :

« « »,

insérer les mots :

« et leurs établissements publics ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous amendement apporte une mention utile qui précise que les intercommunalités pourront également être destinataires des DPE.